

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

Etaient présents : Stéphanie MEVOLHON - Alban JOURDHIER - Patrick JACQUET – Lionel BANDI – Jean-Claude GUENEAU – Thierry MACAIRE – Frédéric LHUILLIER - Virginie BEGIN - Myriam MOREAU - Corinne SIRUGUE - Cécile AMIOT - Emilie CLERCELET - -Stéphanie GAY

Excusé(s) :

Absent(s) : Fernand GUIRAO

Secrétaire de séance: Stéphanie GAY

Ouverture de la séance à 20H.

La Maire sollicite l'ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Signature d'un devis siceco pour la deuxième tranche des travaux de la place
- Demande de subventions pour la deuxième tranche des travaux de la place

Les membres du conseil municipal donnent leur accord.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1^{er} Avril 2021

Le compte rendu de la séance du 1^{er} Avril 2021 est adopté à l'unanimité.

I- PACTE DE GOUVERNANCE

Le 16/12/2020, la CCRS s'est prononcé en faveur de l'élaboration d'un pacte de gouvernance au titre du code général des collectivités territoriales. Ce pacte fixe les règles de fonctionnement partagé par l'ensemble des acteurs institutionnels de Rives de Saône et détermine le mode d'exercice des compétences sur l'ensemble du territoire communautaire. Il arrête des engagements réciproques entre les communes-membres et la CCRS.

Ce pacte de gouvernance remplit pour l'ensemble des élus 3 objectifs :

Rappeler les fondamentaux et les valeurs qui animent le territoire,

Est un document de référence pour l'ensemble des 465 conseillers municipaux et agents communautaires et communaux ayant pour but de faciliter la compréhension du rôle de chacun dans le concert des territoires.

Editer des règles claires de bien vivre ensemble, afin de fédérer les énergies pour un développement harmonieux et dynamique du territoire.

Il s'inscrit dans le cadre de la loi engagement et proximité de décembre 2019.

Les communes doivent le proposer au vote du conseil municipal avant le 3 Mai 2021

Le conseil municipal valide le pacte de gouvernance à l'unanimité.

II – LOI LOM

La Loi d'Orientation des Mobilités a été promulguée le 24 Décembre 2019. L'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) est en charge de construire des solutions de mobilité. Elle choisit les services et les solutions les plus adaptées à son territoire, les mets en œuvre et choisit son calendrier. La compétence Mobilité qui était jusque-là compétence de la Région, a été reprise par la Communauté de communes Rives de Saône par délibération du 03 Mars 2021. La CCRS propose donc de prendre la compétence organisatrice de la mobilité et de devenir AOM. En revanche, la CCRS ne souhaite pas reprendre l'organisation des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire au sein de son ressort territorial. C'est donc la Région qui continuera à organiser ces services. Cette prise de compétence n'est pas assortie de compensations financières. Les communes ont eu 3 mois pour émettre un avis et délibérer sur cette prise de compétence avant le 17 Juin 2021.

Le conseil municipal adopte cette prise de compétence à l'unanimité.

III - DEVIS SICECO

La deuxième tranche des travaux de la place comporte un lot 'SICECO', pour la rénovation de l'éclairage public. Remplacement et/ou déplacement de points lumineux, remplacement des fourreaux, câbles et coffrets, balisage lumineux de l'allée du secrétariat et éclairage des futures places de stationnement PMR.

Montant total du devis 29 164.53€ dont 16 082.27€ subventionnés par le SICECO.

Soit un reste à charge pour la commune de 13 083.87€.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis, à l'unanimité

IV - SUBVENTIONS TRANCHE 2

Le Maire souhaite procéder aux demandes de subventions concernant la deuxième tranche des travaux autour de l'église.

Pour rappel, la tranche 1 concernait le recalibrage de la RD20G passant devant l'église. Travaux réceptionnés en Mars 2021.

La deuxième tranche concerne la réfection de la place Bonichon ainsi que le parking de la place du Monument aux Morts.

Les travaux sont estimés à 97 944€ TTC

Le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux demande de subvention et ce, à l'unanimité.

V - INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe les membres du Conseil :

Aménagement cadre de vie : La commission s'est réunie le 15 Avril. La commission propose selon budget 2021 voté, l'achat de 2 pots pour mise en place de feuillus persistant de part et d'autre du porche de l'église. Mise en place d'une jachère fleurie de part et d'autre de l'allée menant au secrétariat de Mairie. Remplacement de 5 jardinières par 5 blocs/ bancs béton le long parking église côté monument aux morts. Achats de pourpiers+ terreau pour jardinières de la place restantes, fleurs ne nécessitant pas ou peu d'arrosage. Achat de 2 plantes type « lilas des Indes » devant le secrétariat de Mairie.

La proposition d'une journée participative, « nettoyons notre village » est lancée : Idée que chaque conseiller soit le référent de son quartier et liste les petits travaux envisagés (ramassage détritus, peinture, rebouchage de trous.....) la date retenue est le samedi 23/10/2021. Il conviendra de communiquer sur cet événement par le biais du bulletin de Juin prochain, illiwap, et d'inviter nos administrés à s'inscrire à cette journée ou ½ journée qui pourrait se conclure par une collation. Nécessité de prévoir aussi fourniture de gants et sacs poubelles, peinture si besoin. Nous pourrions également solliciter la participation de l'école primaire.

- Les locataires du logement de l'ancienne poste ont successivement signalé avoir des problèmes d'isolation au niveau des ouvertures (fenêtres et portes).
Nous avons donc fait intervenir un menuisier qui a confirmé un passage anormal d'air au niveau des fenêtres et des portes.
Nous avons contacté l'assurance de l'artisan qui a effectué les travaux car ce dernier est en retraite.
Les travaux datent de 2014, l'assurance décennale est donc toujours active.
- Les élections Départementales et régionales ont été décalées au 20 et 27 Juin 2021.
Les dernières informations précisent que les personnes qui tiendront le bureau de vote devront être soit vaccinées, soit immunisées. Un tableau des inscriptions est à remplir avant le 12 Mai
- La campagne de capture des chats errants réalisée depuis le début de l'année dénombre 14 animaux pris en charge. Pour rappel, un budget a été débloqué pour 20 chats
- La collecte des soutiens-gorge pour le défi lancé en partenariat avec l'association Rose Espoir est en cours. A ce jour, 4300 soutiens gorges sont collectés.
- La réunion de démarrage des travaux concernant l'installation du pylône Orange sur terrain privé aura lieu le 12 Mai
- La vaccinobus va stationner prochainement, et pour la seconde fois, sur la commune de Saint Jean de Losne. La mairie nous a contactés car elle dispose de 300 doses. Elle propose donc à la commune d'Esbarres d'inscrire les plus de 60 ans.
Le Maire, après avoir passé un message sur Illiwap, a essayé de joindre par téléphone un maximum de personnes concernées. Une liste de 12 personnes sera envoyée à la mairie de Saint Jean de Losne le jeudi 29 Avril au soir.
- Quelques personnes s'étonnent de ne pas voir de travaux d'entretien des chemins communaux, à l'aide des impôts qu'ils versent.
L'adjoint délégué aux affaires agricoles expose un document résumant le rapport recettes et dépenses des locations de terres agricoles communales.
- Corinne SIRUGUE, déléguée communautaire, informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Commune a démissionné de ses fonctions. Cette démission prend effet ce jeudi 29 Avril 2021. Tout l'exécutif est, de ce fait, dissout.
De nouvelles élections doivent être programmées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15